

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

<b>Fiche de prise de décision : BP-2017-013</b>
<b>Direction Bureau de projets</b>
<b>Service</b>
<b>Objet : Engagement envers le MDDELCC en matière de gestion qualitative des eaux pluviales, projet Umamo – Phase 1</b>
<b>Date : 2017-09-13</b>

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le groupe CSB a déposé récemment les documents inhérents à la conclusion d'une entente relative à des travaux municipaux pour son projet Umamo – Phase 1.

En parallèle à la préparation de cette entente pour présentation au CE, le promoteur a déposé une demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), dans le but d'obtenir un certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Afin que le certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* puisse être émis, la Ville doit s'engager à s'assurer du respect des critères de contrôle du MDDELCC en matière de gestion qualitative des eaux pluviales avant de délivrer un permis de construction pour chacun des lots du projet Umamo – Phase 1. Essentiellement, la Ville devra s'assurer qu'un séparateur d'huile et de sédiments, homologués par le MDDELCC, soit prévu aux plans lors du dépôt d'une demande de permis de construction pour les bâtiments principaux.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

#### Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

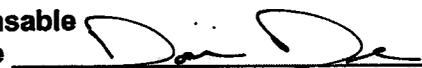
#### Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2017	2018	2019
------------------------------	----------	------	------	------

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 2017/09/14

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Conseil de la ville du 2 octobre 2017, puisque le Ministère attend cet engagement avant d'émettre le certificat d'autorisation en vertu de l'article 32, pour le projet Umamo - Phase 1.

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Dany Lachance, GEN	14/09/2017	Validation génie
Sylvain Vézina, GEN	14/09/2017	Validation des branchements

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de s'engager à assurer le respect des critères de contrôle du MDDELCC en matière de gestion qualitative des eaux pluviales avant de délivrer un permis de construction pour chacun des lots du projet Umamo - Phase 1.

~~Préparé par : Noël Pelletier~~ Titre d'emploi : conseiller en gestion de projets

Recommandé par :

Dominic Deslauriers  
Directeur du Bureau de projets

Commentaires :

Signature de la Direction :  Date : 2017/09/14

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Signature de la Direction générale :  Date : 26/09/2017